



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR POUR GROUPES EXTERIEURS (hébergement, location salles)

Ce qu'il faut apporter dans vos bagages :

Sourire et bonne humeur
Des **pantoufles pour vos déplacements à l'intérieur**
Linge et produits de toilette, les draps de lit sont fournis.

Ce qu'il est bon d'apporter en plus :

De quoi occuper les temps libres : jeux d'extérieur (à ne pas utiliser dans le bâtiment !), jeux de société, instruments de musique...

Bien vivre ensemble :

Quelques règles élémentaires pour bien vivre ensemble : elles sont basées sur un principe fondamental « le RESPECT MUTUEL ». Nous invitons vivement les accompagnateurs à communiquer les quelques règles reprises sur ce document à l'ensemble des participants. Il est également bon de préciser que cette énumération n'est pas limitative. Il nous a semblé inutile de préciser la correction de certains comportements allant de soi.

Fumeurs :

L'entièreté du bâtiment est non-fumeurs. De plus, suite à la loi entrée en vigueur au 31 décembre 2024, il est interdit de fumer à moins de 10 mètres des diverses entrées et sorties du bâtiment. Un lieu fumeur est autorisé à l'avant du bâtiment, à hauteur du panneau des promenades.

Horaire des repas :

Horaire de base :

- Petit déjeuner entre 8 et 9h ;
- Repas de midi 12h30 ;
- Repas du soir 19h ;

Une légère modification de ces horaires peut être négociée avec les responsables de la cuisine.

Accès aux bâtiments :

L'accès se fait par l'entrée principale, au bout de la rampe montante.

Le blocage des portes en position ouverte ou semi-ouverte par quelque moyen que ce soit est strictement interdit.

Ne pas utiliser les sorties de secours, sauf en cas d'urgence et, à fortiori, ne pas bloquer ces portes en position ouverte de quelque manière que ce soit.

Par **mesure d'hygiène** l'accès au bâtiment n'est permis qu'aux animaux d'assistance avec autorisation spécifique.,

Les salles :

En arrivant, merci d'observer (et éventuellement prendre une photo) leur contenu et l'agencement de celui-ci afin de le remettre en ordre avant votre départ. Soulever le mobilier pour le déplacer, des personnes vivent en dessous !

La chapelle :

Elle est à disposition pour veillées, moments de prières, célébrations et autres moments de partage.

En cas de déplacement du mobilier, merci de remettre celui-ci dans l'état où vous l'avez trouvé.

Pour les célébrants : **LE MATERIEL LITURGIQUE N'EST PAS DISPONIBLE**, merci d'amener tout ce dont vous pourriez avoir besoin.

Les portes qui donnent accès à la chapelle doivent être fermées ET verrouillées après chaque utilisation. Ceci afin d'empêcher l'accès à des personnes extérieures mal intentionnées qui se permettent d'entrer librement dans le bâtiment.

L'office cuisine (petite cuisine près des chambres) :

Mis gratuitement à votre disposition (frigo, congélateur, micro-onde). Elle ne peut, en aucun cas, servir à préparer les repas pour tout un groupe.

Les chambres :

Le jour d'arrivée les chambres sont accessibles à partir de 15.00 h. Le jour du départ elles seront libérées pour 10.00 h. Le mobilier et les matelas ne peuvent en aucun cas être déplacés pour des raisons de sécurité. Les couvertures et oreillers restent dans les chambres. Une clef par chambre peut vous être fournie si vous le souhaitez. Ces clefs doivent être remises au responsable de la maison avant de quitter celle-ci. Toute clef manquante vous sera facturée 25 € (déduite de la caution).

Il est interdit d'utiliser réchaud, four et bouilloire électrique dans les chambres.

L'ascenseur :

L'ascenseur est à la disposition de nos hôtes qui éprouvent des difficultés à monter et/ou descendre les escaliers. Jeunes et/ou enfants ne peuvent jamais l'utiliser seuls ; ils doivent toujours être accompagnés d'au moins un adulte. L'ascenseur ne peut plus être utilisé entre 23.00 h et 7.00 h le lendemain.

Attention, l'ascenseur ne dessert pas le 3^{ème} étage.

Le parc et ses abords sont accessibles à tous, uniquement sur le devant du bâtiment.

Les bois environnants sont une propriété privée. L'accès est soumis à autorisation préalable (propriétaire : Pierre del Marmol – tél : 087.54.29.17).

Matériel multimédia :

Du matériel multimédia est disponible moyennant une location journalière et le dépôt de la caution prévue dans la réservation d'hébergement ou de location de salle.

Economisons l'énergie :

A la fin de vos diverses activités, en quittant la ou les salles, vous veillerez à fermer les fenêtres, éteindre les lampes et les vannes des chauffages.

Prévenir plutôt que guérir :

Après avoir aéré les locaux, merci de veiller à fermer correctement les fenêtres. La pluie peut survenir sans s'être annoncée.

Les enfants mineurs sont sous la responsabilité des adultes qui les encadrent. Merci de ne pas les laisser sans surveillance.

Des résidents vivent au sein de ce bâtiment et nous vous demandons de respecter leur sommeil. Pour ce faire, il vous sera demandé ne plus faire de bruit au-delà de 22.00 h. Ainsi des animations dans les salles Marcus, Tchotcho et le bar y attendant sont interdites à partir de cette heure.

Parking : pour vos véhicules et ceux de vos invités et/ ou visiteurs vous disposez d'un parking (**situé à droite du terrain**).

Tout stationnement à un autre endroit est interdit, même si le parking est complet. La prise électrique sur le parking ne peut servir de borne de recharge pour les véhicules électriques.

Merci de ne pas stationner sur le parking handicapé, celui-ci est réservé aux camionnettes de l'institution.

Tout véhicule qui entraverait le dégagement de quatre mètres imposés par les services de secours tout autour du bâtiment peut se voir enlevé par dépanneuse aux frais, risques et périls de son propriétaire et ce à l'initiative du responsable de la maison.

Au moment du départ, le responsable du groupe veillera à ce que l'ensemble des locaux (salles, chambres ...) occupés par son groupe soient rangés.

Nous vous souhaitons déjà un agréable séjour et restons à votre disposition pour toute situation particulière.